



MAIRIE DE LIMONS

Département du Puy-de-Dôme – Arrondissement de Riom COMpte-REndu DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FÉVRIER 2021

Le 23 février 2021 à dix-huit heures trente minutes,
le Conseil municipal de la Commune de Limons dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes sous la présidence de M. Matéo MOREL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17/02/2021

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Présents : M. Matéo MOREL, Mme Laurence SOULERAS, Mme Anne-Laure CIBERT, Mme Astrid ZANUTTO, M. Bernard GOLFIER, M. Florian PARRA, Mme Florence PAYS, M. Anthony FAVIER, M. Loïc MORTHON, M. Sébastien MONTALBAN, Mme Stéphanie BURIAS, Mme Muriel DELAGE, M. Florian DE OLIVEIRA, M. Patrick MARCADIÉ

Absente : Mme Isabelle FAVIER, excusée

Pouvoir : Mme Isabelle FAVIER à M. Anthony FAVIER.

Autre personne présente : Mme Sophie PRODEL, Secrétaire de mairie

M. le Maire indique qu'il vient de recevoir de la Commune de MARINGUES des affiches concernant des tests de dépistage COVID 19 supplémentaires qui se dérouleront le 26 février et le 1^{er} mars à la salle annexe de la mairie de MARINGUES. En effet, la Commune et surtout la maison de retraite sont durement touchées par la COVID 19.

En raison de la présence de plusieurs cas du Variant Anglais de la COVID 19, M. le Maire informe le Conseil qu'il fera un courrier au Préfet du Département pour lui demander un état des cas recensés.

1°) Election du secrétaire de séance :

Mme Anne-Laure CIBERT a été désignée secrétaire de séance.

2°) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 19 janvier 2021 :

Le compte-rendu de la réunion du 19 janvier 2021 a été adopté à l'unanimité.

3°) Présentation de l'étude de faisabilité sur l'enrochement de l'île des Bravards :

M. Julien SAILLARD, responsable du Pôle Territoire Puy-de-Dôme du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne, présente au Conseil Municipal l'Etude de faisabilité et de restauration dynamique de l'île des Bravards. La décision finale sera prise en avril après avoir reçu la validation des Communes et du comité syndical du SBL qui aura lieu le 18 mars 2021.

4°) Compte-rendu des décisions prises par le Maire depuis le dernier conseil municipal :

TITRE DECISION	DATE	OBJET
Arrêté n°10/2021	19/01/2021	Portant modification des jours et heures de présence de Crewsty pizza les samedis et les dimanches de 11h à 15h pendant la période de couvre-feu
Acquisition	01/02/2021	Enclos pour le poulailler de l'école pour un montant de 490.55€
Acquisition	02/02/2021	8 bancs pour un montant total de 1 570.87 €
Arrêté n°16/2021	08/02/2021	Portant modification de la régie de recettes de la garderie périscolaire avec identification des moyens de recouvrement
DEVIS	11/02/2021	Signature des devis pour les travaux à l'école : 8 540.79 € pour les travaux de plomberie/sanitaire et 6 250.00 € pour la réfection des sols
Arrêté n°17/2021	17/02/2021	Portant autorisation d'implantation de poteaux pour la fibre avec restriction de la circulation Rue des Rameaux, Rue de la Rippe, Rue de l'Allier et Rue des Fagots
Sinistre (Dépôt à l'assurance)	22/01/2021 (en cours)	Portant accident impliquant un PL et les poteaux et chaînes devant l'école le 22/01/2021. Devis demandé à Signaux Girod d'un montant de 850.90€ TTC et 224€ de main d'œuvre des employés communaux. Un expert se rendra sur place le 25/03/2021.
Avenant Ressources Humaines	19/02/2021	Avenant portant modification de la durée hebdomadaire de travail de Véronique FOUGEROLLES jusqu'au 2 juillet 2021. 3 heures supplémentaires de ménage.

5°) Fin des travaux d'assainissement :

Les travaux d'assainissement sont terminés depuis le 1^{er} février 2021. Monsieur le Maire rappelle le montant 422 681.40 €. Une réunion de fin de chantier va avoir lieu avec l'entreprise DELAVET, la Société SOCAMA et le Département. La commission travaux se réunira avant pour faire un point de ce qui a été réalisé. Il sera fait état à l'entreprise d'un problème de communication qui s'est fait ressentir en fin de travaux notamment au moment de la réfection de la route.

Les rapports des passages cameras ont été reçus.

Concernant l'aménagement de la Rue de la Jonchère, le vote au budget du Département interviendra mi-avril, les travaux sont programmés pour l'année 2021.

Un courrier sera fait au Département concernant les problèmes rencontrés suite à la mauvaise mise en place des déviations. La route des Moussouves a été fortement dégradée, une aide du Département sera demandée pour la réfection.

La 3^{ème} phase des travaux d'assainissement concernera le Port de Ris.

6°) Remise en état de la Route des Moussouves :

De l'enrobé à chaud sera réalisé pour réparer provisoirement la route entre la Potence et la Rue des Michauds. Les accotements seront également remis en état.

M. Anthony FAVIER demande que la remise en état soit faite le plus rapidement possible. L'état de la route rend dangereuse la circulation. Une réponse positive lui est donnée.

Une demande de subvention sera faite en 2022 au titre du FIC et le projet sera inscrit au budget 2022 de la Commune pour une réfection complète.

7°) Travaux à l'école :

Les demandes de subventions sont en cours pour la réfection du sol et des sanitaires de l'étage. Les travaux seront réalisés en juillet et août pendant les vacances scolaires. Dans les sanitaires, une cloison sera cassée afin d'installer 2 petits WC enfants, 1 plus grand et un WC adulte pour les enseignantes et le personnel.

Le sol du couloir du bas vers les escaliers sera également remis en état dans l'été pour un montant HT de 975€. Les membres du conseil acceptent les travaux à l'unanimité.

Les élus sont invités à aider au débarrasage de l'étage avant le début des travaux de juillet.

Pendant les vacances d'avril des travaux seront réalisés sur les sanitaires à coté de l'abécédaire afin de résoudre la mauvaise évacuation des WC.

M. le Maire fait remarquer un manque d'entretien depuis plusieurs années à l'école, Ce qui occasionne de grosses réparations.

Concernant l'accessibilité du bâtiment scolaire aux personnes en situation de handicap, et après concertation avec les services de l'Etat, il n'est pas nécessaire d'envisager l'installation d'un ascenseur pour accéder à l'étage. Le service pouvant être rendu au rez de chaussée du bâtiment, l'ensemble du bâtiment n'a pas besoin d'être accessible. Des petits travaux de mise aux normes restent cependant à faire sur le rez de chaussée.

8° Point de situation sur l'état des routes de la Commune :

M. le Maire rappelle que la route qui passe au Beaudinet est une route départementale dont l'entretien et la mise en place de panneaux de signalisation incombent donc au Département. Il demande une tolérance quant à la présence de boue sur cette route.

Mme Muriel DELAGE explique que des gravats provenant de l'Entreprise PARRA Olivier se trouvait sur la route et qu'un accident avec un cycliste a été évité de justesse.

Une demande sera faite à l'Entreprise PARRA Olivier pour la mise en place de panneaux de chantier quand cela est nécessaire.

M. le Maire explique que certains textes de loi sont difficiles à faire respecter.

M. Sébastien MONTALBAN explique qu'il fait attention à ne pas trop salir la route mais qu'à d'autres endroits dans la Commune de la boue se trouve sur la chaussée et qu'aucune personne ne se plaint.

Mme Anne-Laure CIBERT explique qu'aux Moussouves il y a régulièrement de la boue du fait de la présence de nombreux agriculteurs à proximité mais que personne ne s'en plaint.

9° Rapport des Commissions :

Commission Finances et Affaires Générales :

La commission ne s'est pas réunie pour l'instant. Mme Laurence SOULERAS propose la date du jeudi 04 mars à 18h30 pour commencer à préparer les Budgets Primitifs 2021 qui seront votés le 27 avril prochain. Les Comptes Administratifs seront votés lors du prochain conseil municipal qui se tiendra le 30 mars.

Commission Actions Sociales et Affaires économiques :

La commission ne s'est pas réunie. Mme Anne-Laure CIBERT précise que l'AMAP fonctionne bien et que la présence du poissonnier est à développer.

Elle explique que le projet de mise en place d'une mutuelle communale est en cours d'élaboration.

Commission Scolaire et Culturelle :

La commission ne s'est pas réunie. Concernant la semaine verte, un projet sera mis en place avec le centre de loisirs de Maringues.

Un conseil d'école a eu lieu le 12 janvier dernier. Une demande a été faite pour l'achat de Licence Word et de petites chaises supplémentaires.

Les enseignants ont fait remarquer une bonne collaboration entre eux et les élus de Limons.

Commission Travaux, Voirie, Environnement et Agriculture :

M. Bernard GOLFIER explique que des poubelles ont été installées dans la Commune. Suivra l'installation des bancs et de la volière dans la cour de l'école.

Commission Informations, Communication, Développement et Cérémonies :

M. Matéo MOREL informe que le bulletin a été distribué et qu'une refonte sera proposée pour l'année prochaine, avec une page consacrée à chaque commission par exemple. Il propose de s'occuper de la mise en page complète. Seul l'impression resterait à la charge d'un prestataire.

Le prochain écho limonais sera diffusé fin mars. Il contiendra des questions sur l'histoire de Limons proposées par M. Sylvain LACHAUX avec des lots à gagner.

Commission Fêtes, Sport et Associations :

Une réunion du Comité des Fêtes a eu lieu le 20 février pour la préparation de la fête de la Friture.

M. Philippe DEFAIS donnera des conseils aux membres du Comité pour la Friture et reprendra les invendus.

Des demandes de subventions sont faites auprès de la Communauté de Communes Plaine Limagne et du Département.

Lors de la réunion une demande a été faite à chaque association communale pour connaître le nombre de personnes présentes le jour J pour aider.

La fête se déroulera sur 2 postes, le 1^{er} au bord de l'Allier vers le coin à pique-nique pour l'atelier lancer d'épervier, le 2^{ème} au stade pour le repas. Des jeux gonflables, des jeux en bois, une promenade en calèche sont à l'étude.

L'inscription sera obligatoire et payable d'avance.

Le menu sera composé de : Charcuterie / friture + frites / fromage et tarte. Il y aura également un menu enfant.

10°) Communications du Maire :

- M. le Maire donne délégation à Mme Laurence SOULERAS pour la gestion des sports et l'utilisation du vestiaire du stade de football. Une convention d'utilisation sera mise en place.
- Le dossier de rachat par l'EPF-Smaf d'une parcelle Rue de la Jonchère est en cours. La signature d'une convention de portage devrait intervenir dans les prochains jours.
- Un projet entre la Commune et le Centre de loisirs de Maringues sera réalisé sur la Place Jules Barraud le mercredi 02 juin 2021 dans le cadre de la semaine verte.
- Une bibliothèque partagée pour les enfants est également à l'étude.
- Les entretiens professionnels des agents communaux se sont bien passés, des objectifs ont été fixés à chacun.
- Une présentation des emplacements des bancs et poubelles est faite. Les poubelles seront vidées régulièrement par les agents, surtout l'été.

Mme Laurence SOULERAS demande si une réparation est prévue sur l'arrêt de bus du Port de Ris, le bardage est très détérioré. Une réponse positive lui est donnée.

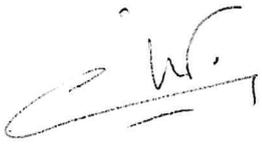
- Un référent pour la bibliothèque partagée doit être nommé, Mme Stéphanie BURIAS se propose. Elle sera épaulée par Mme Astrid ZANUTTO.
- Un référent pour le conseil municipal des jeunes doit être également nommé. Mme Stéphanie BURIAS accepte ce poste. Le premier conseil municipal des jeunes aura lieu le 20 mars 2021.
- La fibre est en cours d'installation sur la Commune. Pour toute demande, il faut contacter les services d'Orange.
- Une habitante de la Rue de la Jonchère a demandé si les trottoirs allaient être remis en état rapidement. La question sera posée lors de la réunion de réception du chantier.
- Une plainte a été déposée pour des dépôts sauvages d'immondices. La gendarmerie n'a pas donné suite à cette plainte. L'auteur a pourtant été entendu et a admis les faits. Faute de moyen la municipalité n'a pas pu continuer seule les poursuites, elle décide de mettre en place lors du prochain conseil municipal un tarif (au titre d'amende) pour enlèvement des déchets sauvages.

9°) Questions diverses :

- Mme Anne-Laure CIBERT fait part des remerciements d'une administrée pour l'article dans le bulletin municipal sur l'interdiction de brûlage des déchets. Elle a cependant demandé à ce que soit rajouté le montant de l'amende encourue.
- M. Loïc MORTHON demande si les réparations ont été faites au parc de jeux suite aux dernières dégradations. Les rondins ont été réparés et certains changés. Les panneaux ont été remis. Les filets seront enlevés et le terrain a été nettoyé.

- M. Patrick MARCADIÉ informe l'assemblée qu'un quad ou une moto a dégradé le terrain de pétanque situé au stade. La clôture va être terminée rapidement, une aide financière de la Commune sera octroyée.
- M. Florian DE OLIVEIRA demande à ce que l'Algeco du stade soit déplacé sur la butte. Il demande également la mise en place d'un point propre. Une réponse lui sera faite ultérieurement.

La séance est levée à 20h56.



**Anne-Laure CIBERT,
Secrétaire de séance**



**Matéo MOREL
Maire de Limons**